

Nogaro : des graffiti artistiques face à la cité scolaire d'Artagnan

Créés par des élèves sous la direction du célèbre Pandaman



Nogaro : des graffiti artistiques face à la cité scolaire d'Artagnan

Pourquoi laisser des murs aveugles et gris, alors que l'on peut en faire des œuvres d'art ?

On s'est posé cette question à la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA) et l'on y a répondu par un projet culturel urbain, porté par les enfants et encadré par Jennifer et Céline.



De g. à dr.: Mickael Drolez, Maryse Martinot, Rolande Delord et son époux, Patrick Guichebarou, Christine Campistron, Christian Peyret et Vincent Gouanelle

C'est Mickael Drolez, plus connu sous son nom d'artiste Pandaman, qui a été chargé d'organiser le projet. On se souvient qu'il a créé des fresques de graffitis sur les murs du stade de rugby et à l'entrée de l'aérodrome de Nogaro. Sans compter l'habillage des vitrines pour le Nouvel An, il y a quelques années. Il a aussi dirigé la réalisation de fresques au Houga.



Le respect, avant tout...



...entre garçons et filles libres d'être eux-mêmes, mais...



...l'égalité c'est la base...

Déroulement

Du lundi 20 au vendredi 24 avril, des jeunes de 11 à 14 ans du Pôle de Nogaro, ainsi que des 14 à 17 ans de l'Accueil Jeunes se sont familiarisés aux techniques des graffitis. Un documentaire leur a été projeté. Ils ont découvert l'histoire de cet art urbain et observé des œuvres célèbres d'artistes graffeurs. Ils ont également appris la distinction entre graffiti légal et illégal (1).

Puis ils ont fait leurs propres pochoirs et se sont lancés dans la réalisation du projet.

Quatorze enfants de 11 à 17 ans y ont participé.



...elle est revendiquée

Vendredi 24 avril, Vincent Gouanelle (président de la CCBA), Christian Peyret (mairie de Nogaro), Patrick Guichebarou (responsable enfance-jeunesse à la CCBA), Christine Campistron (1ère adjointe au maire), Maryse Martinot (adjointe au maire), Rolande Delord (conseillère municipale), Gaëlle Commères et Pandaman ont inauguré la fresque.

Christian Peyret a proposé de créer des fresques sur les autres murs de la place du parking de la cité scolaire.



Ces murs attendent des graffitis !

Les objectifs du projet

encourager la citoyenneté et le respect en réalisant une fresque collective sur la citoyenneté et le respect du bien public

valoriser l'image des jeunes dans le territoire de la CCBA et favoriser leur engagement communautaire ; impliquer ces jeunes dans la vie culturelle locale grâce à un projet concret, mené en partenariat avec la Ville de Nogaro.



De g. à dr.: Maryse Martinot, Mickael Drolez, Patrick Guichebarou, Christian Peyret, Christine Campistron, Vincent Gouanelle et Gaëlle Commères (photo CCBA)

Pandaman, un artiste lillois dans le Gers

Mickael Drolez, plus connu sous le nom de Pandaman, explique qu'il est venu vivre dans le Gers, (à Vic-Fezensac) « après y avoir « goûté » plusieurs fois, pour profiter de ce cadre idéal à mes aspirations. La pleine nature où je peux me concentrer dans le calme et la convivialité festive lorsque j'en ai envie.

J'ai décidé de me poser dans une région où je pourrai pratiquer mon activité professionnelle tout en développant mon activité artistique.

Son positionnement géographique idéal entre plusieurs métropoles pour mon travail et le choix à « 2 pas » entre l'Océan ou la montagne ! »

À noter que Pandaman est graphiste, web designer, motion designer, illustrateur. Mais, à présent, il se spécialise dans les fresques. Pour en savoir plus : [www.pandaman.fr].

(1) Le graffiti est souvent réalisé sans autorisation et est donc illégal, tandis que le street art peut être pratiqué légalement avec l'accord des propriétaires ou dans le cadre d'un projet artistique communautaire. (2) Partant d'une page blanche et répondant en premier lieu à un brief client, le motion designer devra scénariser puis produire des éléments graphiques 2D et 3D pour ensuite les assembler et les animer avec des outils de post-production vidéo ou des logiciels d'animation.



Les artistes et leurs encadrantes ; à gauche, Mickael Drolez (photo CCBA)



Les signatures des artistes